

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5353>



La FSU écrit au ministre des comptes publics

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -



Date de mise en ligne : samedi 1er juillet 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Monsieur le Ministre,

Nous apprenons par la presse la décision du gouvernement de geler la valeur du point d'indice des fonctionnaires. Cette décision unilatérale du gouvernement est inacceptable pour la FSU et pour tous les agents de la Fonction Publique. Ce n'est pas ainsi que nous envisageons un dialogue social respectueux des agents et de leurs représentants et cela à quelques jours de la tenue d'un Conseil Commun de la Fonction Publique.

Cette mesure est profondément injuste et négative pour la fonction publique : ce n'est pas en portant atteinte aux conditions de rémunération de ses agents que l'on renforce le bien commun et notre modèle social."

Les fonctionnaires ont subi des pertes importantes de pouvoir d'achat depuis plus de 15 ans. Pendant cette période nombre de postes ont été supprimés, ce qui a alourdi leurs tâches, sans pour autant que cela n'entraîne une revalorisation de leurs rémunérations. Aujourd'hui, geler leur salaire est donc une double peine, inadmissible.

Ce retour en arrière va continuer d'aggraver la dégradation du niveau de vie des plus de 5 millions d'agents de la Fonction publique. Alors que depuis 2010, le point était gelé, une seule revalorisation de 1,2% est intervenue pour 2016. Cette première dynamique serait tout de suite enrayée par votre décision alors même que nous sommes dans un contexte de reprise de l'inflation (prévision d'inflation revue à la hausse à 1,8% pour 2017 et 1,7% pour 2018).

Après six années de disette indiciaire entre 2010 et 2016, avancer à reculons c'est aggraver la dégradation du niveau de vie déjà vécue par plus de 5 millions d'agents de la Fonction publique.

Lors d'une récente rencontre la FSU vous a demandé, monsieur le Ministre, la tenue d'un rendez-vous salarial pour y discuter notamment de la revalorisation de la valeur du point. Elle réitère aujourd'hui cette demande.

Geler le point d'indice revient à nier les missions, les qualifications professionnelles et le rôle que les agents de la Fonction publique jouent pour répondre aux besoins fondamentaux de la société et participer à l'activité du pays. C'est également méconnaître leur engagement quotidien en faveur de l'intérêt général.

La Fonction publique, ses agents, sont un investissement indispensable pour notre pays si l'on souhaite relever les défis qui sont les nôtres en ce XXIème siècle.

D'autres solutions sont envisageables pour traiter de la dépense publique. Sanctionner 20% des salariés du pays n'aidera en rien à le redresser. Les agents publics ne peuvent servir de variable d'ajustement à la seule vision budgétaire pour traiter des déficits publics.

A la veille du Conseil commun de la Fonction publique, la FSU vous demande de revenir sur cette annonce et d'engager une véritable concertation avec les partenaires sociaux. Pour la FSU, geler le point d'indice des fonctionnaires serait une décision aussi incompréhensible qu'inopérante.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Bernadette Groison

Secrétaire Générale